Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro MV, veuillez visiter :
bacpromv.fr/annales-sujets-et-corriges

TEMPS CONSEILLÉ POUR LA RÉALISATION DU SUJET			
Lecture du dossier sujet			10 min
Lecture du dossier technique			10 min
Rédaction du dossier réponses			
Partie 1	Prise en charge du véhicule	Questions 1 à 2	10 min
Partie 2	Intervention sur le système ABS	Questions 3 à 18	1h10 min
Partie 3	Entretien des 48000 km	Questions 19 à 32	1h10 min
Partie 4	Compte rendu d'intervention	Question 33	10 min

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES VÉHICULES

OPTION C : MOTOCYCLES

SESSION 2017

ÉPREUVE E2

ANALYSE PRÉPARATOIRE À UNE INTERVENTION

Durée : 3 heures **Coefficient : 3**

<u>Ce sujet est composé de 3 dossiers</u> :

Dossier sujet	**DS 1 à DS 7**
Dossier technique	**DT 1 à DT 30**
Dossier réponses	**DR 1 à DR 12**

Assurez-vous que le dossier qui vous est remis est complet.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.